

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 16051
Numéro SIREN : 439 595 521
Nom ou dénomination : A LA BONNE VIANDE

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 116619



2211665601

DATE DEPOT : 07/09/2022

NUMERO DE DEPOT : 2022R116619

N° GESTION : 2001B16051

N° SIREN : 439595521

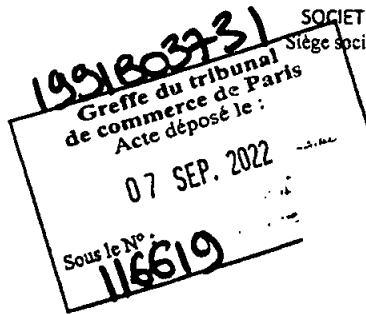
DENOMINATION : A LA BONNE VIANDE

ADRESSE : 69 R DE LA POMPE 75116 PARIS

DATE ACTE : 17/08/2022

TYPE ACTE : Rapport du commissaire à la transformation

B R C



SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée tsadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

A LA BONNE VIANDE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 418 860 €
Siège social : 69 rue de la Pompe
75116 PARIS
RCS PARIS 439 595 210

ARTICLE L.224-3 DU CODE DE COMMERCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

sur la transformation de la SARL A LA BONNE VIANDE en
Société par Actions Simplifiée

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
RCS PARIS B 381 144 864
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan 75015 PARIS
Tél : 01.42.72.99.14

Paris, le 17 août 2022

A LA BONNE VIANDE
Société à Responsabilité Limitée
69 rue de la Pompe
75116 PARIS

Chers Associés,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui nous a été confiée, par décision unanime des associés en date du 2 Aout 2022, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

En conséquence, sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et qu'il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés.

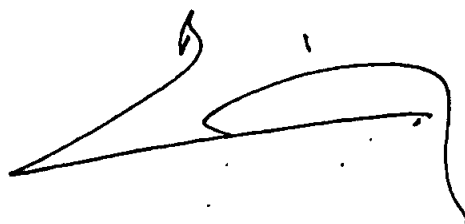


Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
RCS PARIS B 381 144 864
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS

En conclusion, dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à PARIS
Le 17 août 2022

Pour BRC
Commissaire aux comptes
Le Président
Bruno RONGIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical stroke.